



LYCEE PIERRE BEGHIN
76 rue de la Roche Brune
38430 Moirans

Epreuve anticipée de français en classe de Première

L'Epreuve anticipée de français se déroule en **2 temps** :

- **Une épreuve écrite :**
 - Durée : 4 heures
 - Coefficient : 5
 - Un commentaire de texte littéraire ou une dissertation (au choix de l'élève)
- **Une épreuve orale :**
 - Préparation : 30 minutes
 - Durée : 20 minutes d'exposé
 - Coefficient : 5

Déroulement de l'épreuve orale :

- **-1^{ère} partie : Lecture linéaire + point de grammaire (12 min)**
 - **Lecture à haute voix**, juste, pertinente, et expressive du texte après une petite introduction.
 - **Explication linéaire du passage** choisi par l'examineur.
 - Réponse à la **question de grammaire**.
- **2^{ème} partie : « Entretien » = Présentation de l'œuvre choisie parmi celles qui ont été étudiées en classe ou proposées en lecture cursive obligatoire. (8 mn)**
 - Présenter l'œuvre retenue et exposer les raisons de ce choix.
 - Entretien avec l'examineur qui va prendre appui sur la présentation et sur les éléments exposés.